

# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Bulletin de liaison N° 31  
ANNEE 2015



**le bol à eau** 

terres vernissées

ouvert tous les jours  
sauf mercredi  
de 10h à 13h et de 14h à 19h

3, rue Albin Davin - 26740 Marsanne  
09 84 12 17 09 - www.lebolaeau.com

**Le MARSANNAIS**

Tabac - Presse

26740 MARSANNE  
04.75.90.32.69

[www.couleur-naturelle.com](http://www.couleur-naturelle.com)  
anselme.rousseau26@wanadoo.fr  
marie.kimols26@gmail.com

**ROUQUETTE OUVRETE :**  
vendredi et samedi après-midi  
de 15h00 à 18h30.

**Le grenier couleurs**  
rue du Comte de Pommers - 26740 Marsanne  
Tél. 06 84 86 33 00

**Chez STEPH'S PIZZA**

MARSANNE

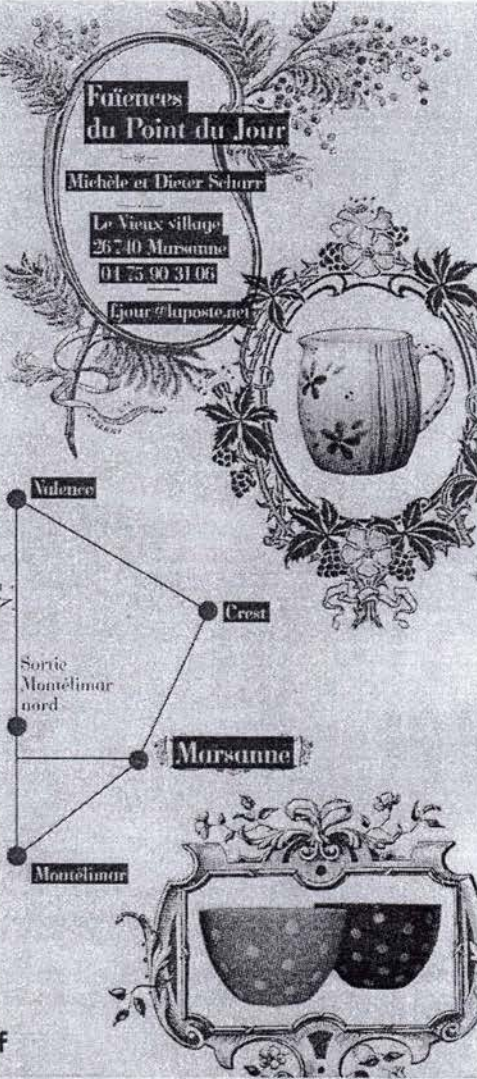


**Faïences du Point du Jour**

Michèle et Dieter Schurr

Le Vieux Village  
26740 Marsanne  
04 75 90 31 06

ljour@laposte.net



Valence  
Crest  
Sortie Montelimar nord  
Marsanne  
Montelimar

**Mar de Barral**

Spécialités de canards gras

MARSEILLE

Venez découvrir à la ferme

Yann Vari CAREL  
06 81 39 87 01

Quart Barral  
26 740 MARSANNE



## Le mot du Président sortant

Pour la dernière fois je vous présente le bulletin de notre association.

Après cinq années de présidence je passe la main avec confiance à Nicole Klawiter qui après avoir élevé ses enfants dispose à nouveau de temps à consacrer à l'association dont elle fut créatrice et première présidente.

Quand Marcel Mary m'a encouragé à prendre la présidence il m'a dit « Tu verras c'est tranquille il n'y a pas grand-chose à faire ». C'était sans compter avec la facilité avec laquelle on se laisse prendre par les très nombreuses tâches à accomplir tout au long de l'année. Pour lui rendre justice je dois dire que la présidence a été pour moi extrêmement enrichissante. Enrichissante par les connaissances que j'ai acquises sur l'histoire de notre village et de sa région, mais aussi passionnante par les rencontres humaines que j'ai pu faire, élus, responsables divers du patrimoine, passionnés d'histoire et d'archéologie, mais aussi simples visiteurs enfants et adultes.

Les différents artistes, souvent intermittents du spectacle, qui ont participé à nos animations ont su me faire partager leur passion pour leur activité.

Ces années m'ont aussi permis de connaître beaucoup d'autres associations de notre territoire, les quelques actions menées ensemble ont montré un réel potentiel. Dans ce cadre je dois souligner l'excellente coopération avec l'office du tourisme.

Après ces quelques généralités un petit bilan de l'année écoulée :

Une activité légèrement en baisse, mais qui devrait rapidement retrouver un rythme soutenu avec l'entrée au conseil d'administration de nouveaux membres ne manquant ni d'idées ni d'énergie.

La promenade contée, l'exposition de cartes postales, ont rencontré un bon accueil. Les journées du patrimoine ont été plus décevantes, une réflexion approfondie est à mener pour qu'elles deviennent plus attractives.

Un petit mot sans rancœur sur l'échec du salon du livre. Malgré un fort engagement les bénévoles qui se sont beaucoup dépensés se sont heurtés à une tâche au-delà de leurs moyens mais l'expérience a valu d'être vécue, l'idée ne doit pas être enterrée, il faut retenir avant toute chose qu'il faut mettre en place un solide comité de pilotage avec des tâches bien déterminées.

Même si je vais maintenant prendre un peu de distance, je ne lâche pas l'association, j'ai accepté la vice-présidence pour assurer la continuité du fonctionnement et épauler la Présidente, je pense avoir encore la motivation pour assurer la rédaction du bulletin annuel et participer à l'organisation des animations.

Il est temps de vous souhaiter une bonne lecture, sans oublier de remercier les rédacteurs des articles qui font la richesse de ce bulletin.

Pierre PETIT

## Le mot de la nouvelle Présidente

Quand je suis partie, il y a 25 ans, nos enfants commençaient à réaliser dans quel cadre historique ils grandissaient. Aujourd'hui ce sont nos petits enfants qui ont cet âge. C'est donc pour une nouvelle génération que je reprends mon engagement. Et je le reprends avec un grand remerciement pour mes successeurs-prédécesseurs qui ont fait vivre notre association pendant toutes ces années. C'est une joie pour moi de voir que cette association, que j'ai contribué à créer, est toujours là.

Au bout de 10 ans j'ai laissé la présidence de l'association car je souhaitais qu'elle vive par d'autres impulsions, d'autres idées et d'autres apports. Après 25 ans comme simple membre et ayant quitté la vie professionnelle depuis un moment déjà, je me sens encore la force de travailler avec vous et de reprendre la présidence.

Notre beau village de Marsanne, riche de son histoire et de son architecture, mérite que l'on soit attentif à son évolution afin de respecter ce patrimoine où nous avons la chance d'habiter. Avec les membres du CA je m'y emploierai soutenue par vous tous qui aimez ce lieu.

Des jeunes s'investissent :

Emmanuelle à pris en charge le nettoyage et la rénovation des plaques de rue dans le vieux village. Il est question de rafraîchir également les inscriptions sur le monument aux morts en partenariat avec les anciens combattants.

Avec les anciens, Christian, Maryline et leurs fils étaient présents lors de la matinée débroussaillage du château.

Cela laisse beaucoup d'espoir pour l'avenir et la préservation de notre village en souhaitant que d'autres viennent nous rejoindre.

A ne pas manquer :

Expo photos salle de justice de paix du 7 au 20 juillet

Ballade comté « L'homme qui plantait des arbres » de Giono, mercredi 22 juillet. Participation 8 € gratuit pour les moins de 10 ans. Rendez-vous devant le château à 19h.

La Présidente : Nicole Klawitter



# ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Après réunion CA du 08/04/2015*

Président	Nicole KLAWITTER
Vice président	Pierre PETIT
Vice Président	Gérard MONTAGNE
Trésorier	Marie France CHÂTEAU
Trésorier adjoint	Sylvie LAURIE
Secrétaire	Georges JACOUTON
Secrétaire adjoint	Antoine ARNAUD
Conseillers	Paulette BARON, Christian CHAINAS, Jean-Philippe CHASSAGNE, Patrick CHÂTEAU, Jacques DUFRANE, Denis FRANCHINI, Marie -Madeleine JACOUTON
Conseillers honoraires	Robert BONNET, Joseph MONIER

Contact : Nicole KLAWITER  
Vieux village  
26740 Marsanne  
[klawitternicole@hotmail.com](mailto:klawitternicole@hotmail.com)



## Claude LAGIER

17 février 1932- 28 novembre 2013

Fils unique, Claude Lagier passe son enfance au Teil puis à Châteauneuf du Rhône. Il termine ses études par un diplôme de l'école d'agriculture de Limonest (69) puis part faire son service militaire en Allemagne. A son retour en 1953 il rencontre Paulette Julien qui deviendra son épouse en 1955.

En 1956, il est rappelé sous les drapeaux pour la guerre d'Algérie. En septembre de cette année il devient représentant de commerce chez « CALOR ». Il restera 20ans dans cette entreprise parcourant la France pour finir par s'installer en 1961, à Marsanne, dans la maison familiale ; il est alors responsable commercial de la région Sud Rhône Alpes. Il commence alors à s'investir dans la vie municipale. Conseiller municipal puis Maire de 1965 à 1989.

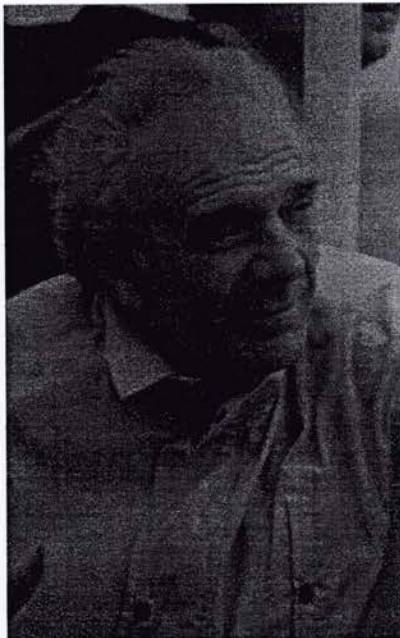
Entre temps sont nés six enfants, une fille Dominique, puis les garçons, Bernard, Jean-Claude, Christophe, Stéphane et Damien. En 1976 il crée son entreprise, « LAGIER COLLECTIVITES » avec ses enfants il commercialise de l'électroménager, puis grossiste en produits d'hygiène. Il continue à développer son entreprise jusqu'à sa retraite en 1992.

Malgré une vie professionnelle très dense il s'est toujours occupé des terres agricoles familiales de Châteauneuf, Saint Gervais et Marsanne.

En retraite en plus de ses propriétés il s'occupera activement de la vie paroissiale et notamment du sanctuaire de ND de Fresneau. Les Amis du vieux Marsanne gardent de lui le souvenir de dialogues parfois « rugueux » mais finalement constructifs pour la sauvegarde de notre patrimoine.

## Pierre CHERTIER

21 août 1925 19 janvier 2015



Né à Thiais, dans la région Parisienne, orphelin de mère à 6 ans il est élevé par son père. Installé à Paris il connaîtra les difficultés de la vie sous l'occupation.

En 1948 il rencontre Ginette Heidet, ils se marient en août 1951 après la naissance d'une fille Evelyne. La famille quitte alors Paris pour Feysin en région lyonnaise. En 1954 c'est la naissance de Myriam.

Après avoir travaillé à la SNCF, aux PTT il débute une carrière dans la chimie (Rhodia-Ceta devenue Rhône Poulenc) et devient ingénieur spécialisé dans les fibres textiles synthétiques. Ses compétences le conduisent à Bangkok pour installer une usine et former le personnel Thai.

Après avoir restauré une ferme achetée en 1968 ils s'installent à Marsanne en 1978. Pierre Chertier prend sa retraite en 1980 et s'occupe des petits enfants nés entre 1974 et 1981. Il élèvera le dernier, Pierre-Guillaume comme un fils.

Dès le début de la retraite il s'investit dans la vie associative de la commune et deviendra Maire en 1989.

Ses mandats de maire sont marqués par, la construction du groupe scolaire Emile Loubet, les difficiles négociations avec la SNCF pour la construction du TGV, la rénovation du centre village, la signature du traité de jumelage avec Oberaula et enfin la construction de la Communauté de Commune dont il sera le premier président.

En 2001 il ne se représente pas pour un troisième mandat et soutient son premier adjoint Thierry Lhuillier qui lui succède. Jusqu'en 2005 il continue sa vie associative puis se retire



## Les fours à pain de Marsanne (2)

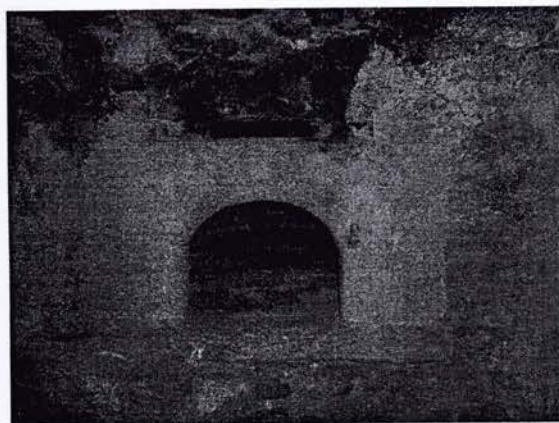
Voici donc la seconde partie des anciens fours à pain de Marsanne, avant de commencer la description de ces fours, j'ai trouvé intéressant de citer un article extrait d'un livre sur l'utilisation d'un four à bois. Cela s'applique aussi bien sur un four neuf que sur les anciens fours qui sont restés des années sans être allumés. C'est le cas de nombreux fours Marsannais.

Le premier allumage

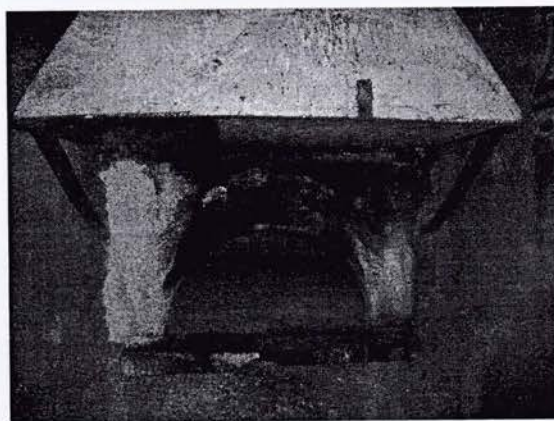
« Pour son baptême du feu, il est impératif de procéder lentement. D'une part, il est nécessaire d'évaporer l'eau résiduelle qu'il contient, de l'ordre de 10% de sa masse. D'autre part, il faut éviter de lui infliger un premier choc thermique qui pourrait le fendre grossièrement et nuire à sa structure.

Il est préférable d'opérer en plusieurs fois, c'est-à-dire en allumant plusieurs jours de suite un petit feu pendant 1 heure environ. Puis, laisser mourir le feu en étalant bien les braises sur toute la surface de la sole. Attention, le feu ne doit pas être trop intense, la voûte doit rester noire. Cette opération s'appelle le « dérumage ».

Pourquoi toutes ces précautions? Le palier des 100° C, correspondant à la température de l'évaporation de l'eau, doit être dépassé le plus lentement possible. Ceci permet à l'eau contenue dans les matériaux réfractaires de disparaître progressivement. Ce séchage est primordial. La plupart des dégradations qui peuvent éventuellement apparaître durant la vie d'un four proviennent d'un « dérumage » trop rapide.



Four maison Raymond (quartier Pérou)  
Four fermé, dans les dépendances sous la maison, four en bon état la porte est manquante. Madame Raymond(81ans) ne l'a jamais vu fonctionner.

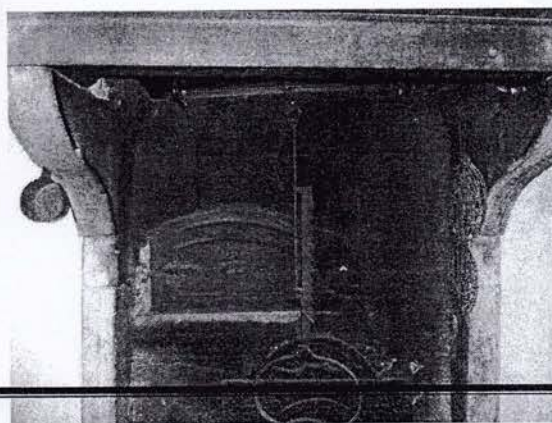


Four maison Michel Hugon  
Four fermé dans les dépendances de la maison  
En très bon état, très belle voûte, porte simple en tôle avec 2 poignées, a servi pour la dernière fois en 1980 pour le mariage de Michel, auparavant était utilisé 2 fois dans l'année pour la cuisson des caillettes et autres.

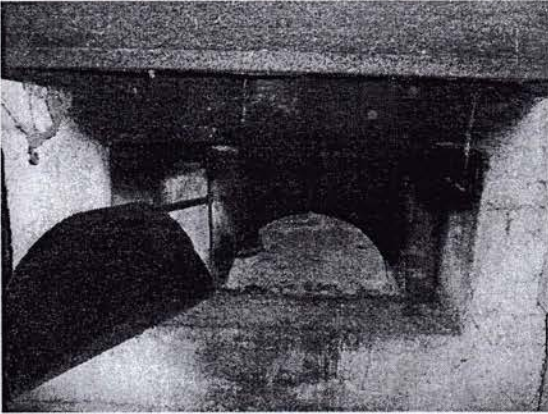
Four maison Delahaye

Four fermé dans la maison d'habitation, la voûte est un peu abîmée. Très belle porte (de marque « Rosière ») et beau linteau de cheminée.

A été utilisé la dernière fois en 1983







**Four maison Alain Joufrey**

Four fermé dans dépendances de l'ancienne ferme. Four en très bon état prêt à fonctionner ! Belle voûte, porte en simple tôle.

A été utilisé il y a 7 à 8 ans par Alain qui se rappelle l'avoir vu fonctionner autrefois pour la cuisson des caillettes et autres.



**Four maison Bernard Lefebvre**

Dans maison 16ème siècle du vieux village

Four fermé dans l'habitation et dans très belâtre cheminé sur colonnes.

- 1 petit four (à gauche) dit « four à gigot »  
70cm de diamètre

- 1 four à pain, la porte est manquante

Les voûtes sont en pierres, ces fours, en très bon état, ne sont plus utilisés depuis très longtemps, mais ont été très bien mis en valeur par Mr Lefebvre.

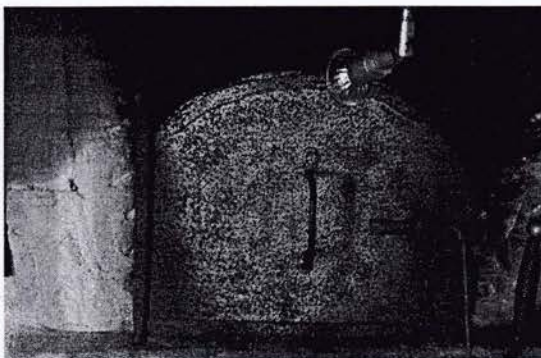


**Four maison Antoine Arnaud**

Four fermé à l'intérieur de l'ancienne maison et dansâtre cheminée. En bon état,

La voûte est en pierre (donc très ancien), la Porte est manquante.

Antoine et son épouse ne manquent pas de l'allumer presque chaque année à l'occasion de petite fête pour cuire pizzas et autres.



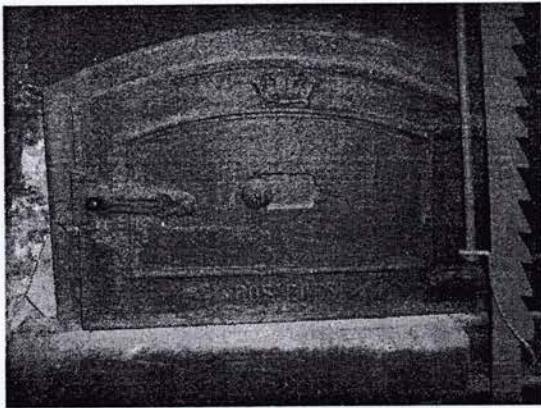
Four dans ancien moulin du XVIII siècle appartenant à la famille Jenny depuis 20ans, Four fermé à l'intérieur de l'habitation et cuisine actuelle, il est en très bon état, utilisé régulièrement pour la cuisson de pizzas, pain etc..





Four maison Guerguy Thierry  
Four ouvert dans dépendance habitation.  
Il est en très bon état, porte en simple tôle  
Amovible.

Four qui n'est plus utilisé depuis 1995. Marie –Jo et  
Thierry envisagent de le remettre en service après  
quelques travaux. (Montage de la porte sur gonds,  
reprise de l'évacuation de fumée).



Une très belle porte en fonte de marque Rosières ( La seule  
de mes recherches)

Four maison Delaye

Rosières, village du Berry donna naissance en 1848 aux  
forges et fonderies du même nom, en 1869 Jules  
Roussel, député , maître de forge acquiert l'établissement  
Rosières , le modernise et lance de nouveaux produits en  
fonte dont les portes de fours.

Voici la seconde partie de ma recherche des anciens fours à

bois de Marsanne terminée.

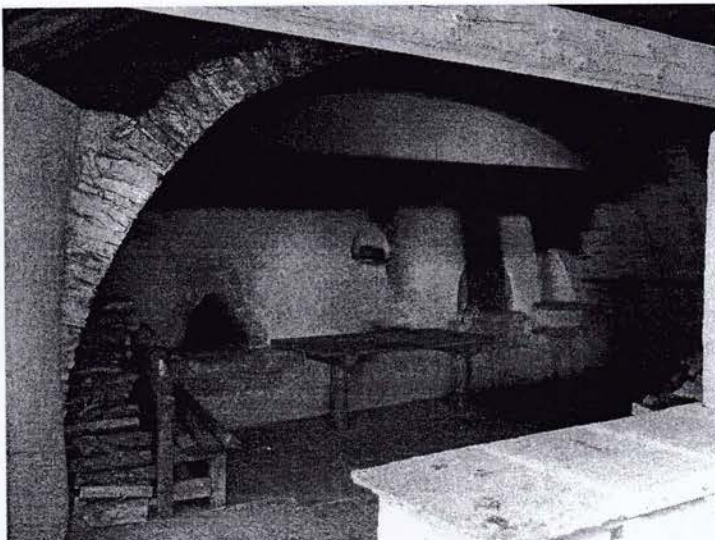
Sur 48 maisons répertoriées, j'ai donc pu trouver 21 fours existant à ce jour.

J'espère que cela permettra pour certain à relancer « la chauffe » ! Ou si cela est

Impossible, de faire un minimum d'entretien afin de conserver ce patrimoine qui tend à disparaître dans  
beaucoup de communes.

Merci encore aux Marsannais qui ont bien voulu me recevoir, et à l'association des « Amis du  
Vieux Marsanne » pour la parution de ces articles dans leur revue.

Vincent Martel 5 rue Gustave Maroux Marsanne



Août 2013

Four Communal de Arvieux (Hautes alpes)

Four ouvert entièrement restauré, utilisé  
régulièrement en particulier pour les fêtes du  
village.



## Le tripoli de Marsanne

Nise est déjà une ménagère accomplie, aussi vive que diligente, qui seconde admirablement sa maman dans tous les travaux d'intérieur. Jean, me dit-elle, je ne puis atteindre la boîte de tripoli qui est tout en haut de l'étagère.

Donne-la-moi, je te prie.

Et je m'empresse d'accéder au désir de Nise qui se met aussitôt à nettoyer les cuivres de la maison. Et pendant qu'elle opère, je la suis du regard et nous causons.

- Sais-tu bien, Nise, que ce mot de tripoli éveille en mon esprit des images des pays d'Orient, que j'entrevois volontiers à travers les pages d'un Loti, Tripoli, c'est la capitale de la Tripolitaine, c'est aussi une ville de Syrie : mais ici comme là, ce sont des contrées incendiées par le soleil, des plaines arides et sablonneuses, des maisons blanches et de blancs minarets, des routes qui poudroient, des caravanes de chameaux, des arabes en burnous, des femmes éternellement voilées ...

- Et pourtant, Jean, le tripoli dont je me sers est tout bonnement du tripoli de Marsanne.

- Je le sais d'autant mieux, Nise, que la dernière sortie de la « Jeunesse fraternelle (société amicale d'anciens élèves) a précisément eu pour but d'étudier de plus près ce produit local.

- Les jeunes gens de Marsanne ont tout de même une fière chance de pouvoir ainsi se grouper, se promener, observer, s'instruire en s'amusant !... Eh bien, puisque te voici parmi les favorisés et les renseignés, daigne au moins me faire part de ce que tu as appris sur le tripoli.

- Volontiers, Nise.

A en croire certaines encyclopédies, c'est en Syrie et en Tripolitaine qu'on le recueille tout d'abord : d'où le nom de tripoli. Plus tard la Bohême et Venise en fournirent au monde entier. Aujourd'hui la France en donne sa bonne part.

C'est en 1850 seulement qu'un de nos compatriotes, M. Martel Hippolyte, explorant la forêt de Marsanne, remarqua, par endroits, une terre blanchâtre très onctueuse au toucher. Il en préleva des échantillons et constata que cette terre donnait aux métaux un nettoyage parfait et, sans les rayer aucunement, un poli semblable à celui de la glace. Il eut l'heureuse idée de l'extraire en quantité et de créer ici une exploitation qui prospéra.

Aujourd'hui encore, c'est dans la même partie de la forêt, sur la pente nord de Costerbouze, à 5 kilomètres environ de Marsanne, qu'on continue de recueillir le tripoli. Un chemin charretier conduit au lieu d'extraction, et le promeneur qui n'a pas craint de le suivre en ses nombreux lacets à travers les pentes de la montagne, se trouve largement récompensé de sa peine par la vue du site charmant qu'il vient ainsi de découvrir. Au loin les montagnes du Diois et du Vercors. Devant lui la vallée de la Drôme avec une échappée vers le cours du Rhône. A ses pieds dévalent vers Crest, Grâne ou Loriol, des coteaux admirablement boisés. Autour de lui les grands bois où dominent le chêne et le hêtre et qu'argente, par plaques, le blanc feuillage de l'alisier. Et partout une ombre engageante s'épand sur un gazon moelleux émaillé de fleurs multicolores.

Mais l'heure du repos n'est point arrivée. Où donc est la « mine » de tripoli ?

Voici une large excavation à ciel ouvert, profonde d'une vingtaine de mètres, sur les parois pierreuses de laquelle grimpe déjà la clématite. En voici une seconde toute semblable dans laquelle poussent un troène, un églantier et un amélanchier. Ce sont là deux puits délaissés après épuisement de la couche de tripoli. Un peu plus loin nous apercevons une barque en planches, puis une tranchée débouchant sur une sorte de plate-forme. C'est l'entrée du nouveau puits d'extraction creusé très régulièrement dans le sol. A droite, à gauche, entre les roches calcaires et tout au fond là-bas, on trouve la précieuse terre blanchâtre très friable, très onctueuse qui servira à polir glaces et métaux. Des ouvriers la recueillent, la



chargent sur des brouettes, la véhiculent jusqu'à la plate-forme et l'entassent en attendant que les charretiers viennent à leur tour et l'emportent... à l'usine comme on dit ici.

- Mais au fait, Jean, qu'est exactement le tripoli et d'où provient-il ?

- Je ne suis malheureusement ni chimiste ni géologue, Nise, mais je m'en rapporte volontiers aux uns et aux autres. Or, voici ce que nous avons pu lire dans une courte notice de 1872 ; (*notice e sur le tripoli de Marsanne, par A. Soulier, curé de Vesc, membre de la société géologique de France*)

« Tous les géologues connaissent cette zone étroite formée par la molasse d'eau douce, qui se prolonge en ligne droite dans une direction S.S.O., et qui vient passer à l'extrémité de la ville de Crest. Elle est recouverte immédiatement par les couches de molasse à gros grain, remplis de coquilles marines, sur lesquelles est bâtie la ville de Crest. Au sud de la Drôme, la molasse d'eau douce continue encore par Divajeu jusqu'à la Répara, et ses couches fortement redressées, s'appuient au bord d'une faille, contre le terrain néocomien ou les marnes aptiennes.

Du côté de l'ouest, elles sont recouvertes par la molasse marine coquillière de Lambres et d'Autichamps. Entre la Répara et Auriples, la bande de molasse d'eau douce change d'allure et de direction : ses couches sont moins inclinées, s'appuient sur la craie chlorite sableuse et s'étendent, en plateau, vers l'ouest, en passant au nord de Roynac, jusqu'à Roche-sur-Grâne.

Le calcaire d'eau douce qui forme l'assise supérieure s'enfonce doucement au nord sous la molasse marine coquillière. C'est dans le prolongement de ce terrain d'eau douce, jusqu'au bois communaux de Marsanne que l'on trouve le tripoli.

Là, la molasse d'eau douce est appuyée en partie sur le calcaire du terrain néocomien, qui constitue le massif des montagnes de Marsanne, et sur les marnes de l'étage aptien. Cette molasse d'eau douce a été remaniée. (*Rien dans la nature et la disposition actuelle du sol ne peut laisser supposer un remaniement par la main des hommes. Par ce mot l'auteur veut sans doute nous indiquer qu'un bouleversement a eu lieu qui a donné aux couches terrestres la place qu'elle occupe aujourd'hui*). C'est dans ce remaniement de terrain que l'on trouve le tripoli. »

Voici d'autre part, Nise, une analyse récente du tripoli de Marsanne, qui répond plus directement à la question que tu me posais :

- silice .....	91,2 %
- chaux .....	1,3 %
- oxyde de fer et alumine .....	4,8 %
- eau et acide carbonique .....	2,7 %

Et le chimiste ajoute : l'acide chlorhydrique concentré l'attaque très peu en laissant un résidu de 93,5 % formé de silice et d'argile. Comme tu le vois, la partie essentielle du tripoli dont tu te sers est la silice, formée de la dépouille de millions et de millions d'animalcules infusoires qui vécurent là il y a des milliers et milliers d'années.

- Parle moi maintenant de cette « usine » sise à l'entrée de bourg de Marsanne et dont je ne connais encore que la façade café-au-lait.

- C'est là, Nise, qu'on apporte la terre extraite à la mine.

Tout d'abord on l'étend sur un séchoir bétonné que tu as sans doute remarqué derrière l'usine. Là, en plein air, au bon soleil durant la belle saison ; le tripoli se débarrasse d'une partie de son humidité. Mais le séchage en plein air ne suffit généralement pas et l'on est obligé d'étendre ensuite ce tripoli sur une plate-forme maçonnée et chauffée par un calorifère. Après plusieurs brassages, lorsque l'on juge suffisamment sec, on le broie avec les meules d'un moulin, comme on ferait pour le grain à réduire en farine. La farine d'un nouveau genre ainsi obtenue est dirigée vers le blutoir (*dispositif mécanique qui permet de séparer les diverses particules, selon leur grosseur, d'un matériau après broyage*). La un premier tamis percé de 200 trous par centimètre carré, laisse passer la fine fleur du tripoli.

Là un premier tamis percé de 200 trous par centimètre carré, laisse passer la fine fleur du tripoli. D'autres tamis suivent, un peu moins fin. Ils ont 120 trous seulement par centimètre carré, a travers



lesquels filtre cette poudre impalpable qui est le tripoli *surfin* ou *fin* que l'on expédie immédiatement à la clientèle en balles de cent kilogrammes.

Ce tripoli a la couleur blanchâtre que nous lui avons vue à la mine. Mais généralement les commerçants le préfèrent teinter de rose ou de jaune. Il est facile de les satisfaire puisqu'il suffit de la chauffer plus ou moins sur le calorifère dont nous avons parlé, pour qu'il prenne de lui-même la teinte désirée.

Disons maintenant que la maison Léon Estran-Rouyer, qui exploite à l'heure actuelle le tripoli de Marsanne, trouve le moyen de fabriquer une foule de sous-produits dont elle garde, naturellement, le secret de fabrication. En voici en paquets, en boîtes de toutes sortes et de toutes dimensions : en voici même en boules joliment enveloppées dans du papier soyeux et plus particulièrement destinées aux fabricants d'horlogerie et de bijouterie. « La finesse et le mordant de ce produit, nous dit l'un des industriels, concourent à donner aux métaux précieux un brillant du plus bel éclat ».

Disons aussi que tels ou tels tripolis vendu sous le nom de tripoli de...Bourgogne ou de Limousin, de Belgique, de Suisse ou d'Allemagne, ne sont au demeurant que des tripolis de Marsanne, très habilement présenté à l'adresse de tels ou tels commerçants.

Disons encore qu'une foule de produits fabriqués un peu partout sous des noms aussi divers que flamboyants, les poli-cuivres, les pâtes-au-sabre, les pâtes, les crèmes et brillants, les polisseurs pour nickelage, etc.... ont tous pour base, comme matière agissante, le tripoli. Disons enfin que cette industrie croît de jour en jour parce qu'en dehors du polissage des métaux et des glaces on emploie le tripoli pour polir les pipes en terre ainsi que tous les objets pipe en corne, caoutchouc dur, ébonite ...

Et voilà notamment, Nise, nous ne sommes plus au premier rang. On ne parle plus de nous. Qu'importe ! Dans ... le tripoli ou...ailleurs notre tâche est bonne puisqu'elle est utile.

Henri BLANC  
Instituteur à Marsanne de 1897 à 1901

Extrait de « *Jeunesse fraternelle* »

Sa femme était également institutrice  
Ecole des frères aujourd'hui propriété de Mr Legrand





## AUGUSTE CANON : HEROS ET MECENE

Sa place accueille depuis cent ans les nouveaux arrivants à Marsanne, son nom est gravé sur le monument aux morts, mais bien peu de villageois savent encore qui était ce jeune homme discret, héritier d'une vieille famille locale, auteur d'un geste d'une rare générosité pour sa communauté à la veille d'un départ sans retour : le legs d'une maison à transformer en école laïque de filles.

Auguste Canon naît à Marsanne le 1<sup>er</sup> juillet 1883, quartier du Marais, dans la maison de son père Auguste Canon, propriétaire cultivateur, et de Marie Léonie Bayle sa mère. Le couple avait eu avant lui quatre enfants décédés très tôt. A 20 ans, en 1903, comme nombre de jeunes Français de son âge, ou plutôt de sa "classe", il passe le célèbre conseil de révision au chef-lieu de canton, Marsanne. Premier contact avec l'autorité militaire, cette étape décide si le jeune homme est apte à être incorporé dans l'armée avant son appel sous les drapeaux pour le service obligatoire de 3 ans à cette époque. Auguste, numéro matricule 577, est déclaré "bon" pour le service mais dispensé de l'effectuer, car, ayant perdu son père en 1893, il est seul soutien de famille ("fils unique de veuve"). En 1904, il sera donc incorporé

officiellement au 52<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie basé à Montélimar, mais aussitôt renvoyé dans ses foyers pour seconder sa mère.

En 1914, Auguste figure toujours dans les effectifs de la réserve. Il est rappelé sous les drapeaux dès l'ordre de mobilisation générale du 2 août, et rejoint le 252<sup>e</sup> RI (régiment d'infanterie) à Montélimar le 4 août. L'unité embarque le 7 août dans un train à destination de Gap. Du 8 au 20, ce sera une période d'entraînement accéléré avant la montée vers les zones de combat.



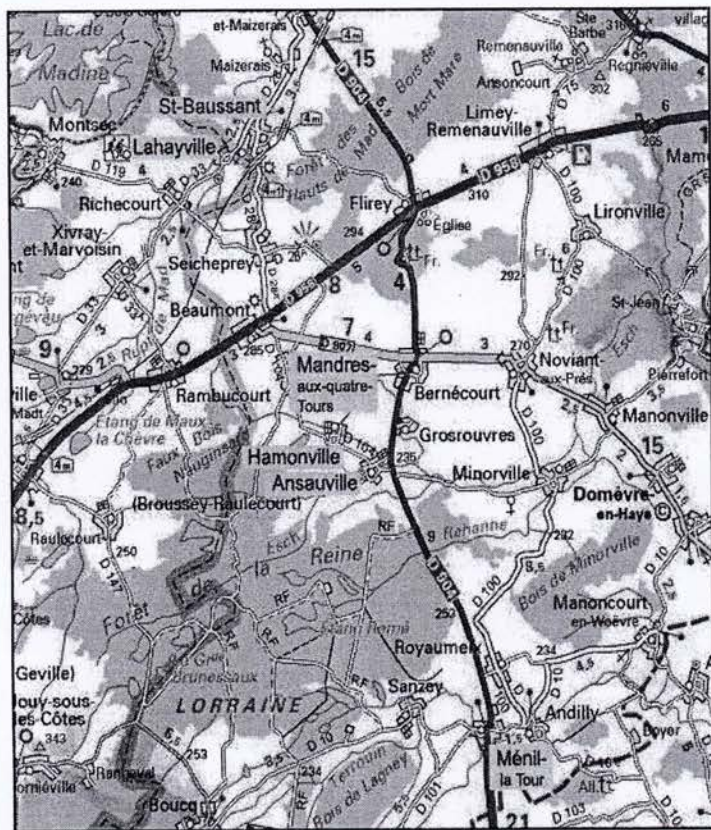
Les 20 et 21 août, le régiment prend à nouveau le train pour gagner la gare de Bayon, petite bourgade au sud-est de Nancy, sur la voie entre Epinal et Lunéville. Il y parvient juste après la sévère déroute de la bataille de Morhange et le début de la contre-attaque allemande. La ligne de front fluctue au gré de l'avance ennemie. A partir du 22 août, et jusque vers le 10 septembre, les soldats vont participer à la défense de Nancy pendant que l'ennemi progresse et occupe Lunéville.

Les bataillons se déplacent dans un secteur limité d'une vingtaine de kilomètres d'envergure, à l'est de la capitale lorraine, creusant des tranchées et se préparant à l'attaque. Ils tourneront ainsi plus ou moins en rond, de cantonnement en cantonnement, dans le secteur Haraucourt -Romémont-Velaine s/s Amance, jusqu'à la forêt de Champenoux vers l'est, avant de cantonner à Erbéviller s/Amezule du 14 au 25 septembre.

La confusion dans les rangs de l'armée française est alors à son comble. La journée du 24, voit un ordre de retour en réserve à Seichamps, puis deux contre-ordres de déplacement vers divers objectif, pour finalement laisser tout le monde où il était le matin.



Le 25 septembre, signal de départ vers Gondreville, à l'ouest de Nancy, arrivée le 26 et poursuite vers le nord jusqu'à Mandres-aux-4-Tours où le régiment parvient le 27 après 70 km de marche ! Plusieurs compagnies restées aux avant-postes rejoignent tardivement le corps en raison des difficultés de relève



par d'autres unités. Les hommes montrent "une très grande fatigue" !

Le 27, ordre d'attaque après rassemblement au sud de Mandres, en direction de Lahayville, vers le nord. L'artillerie allemande très proche gêne les efforts de liaison entre les différents régiments impliqués dans ce mouvement, mais l'unification de la ligne de front est réalisée le soir-même. Le 252<sup>e</sup> déplore 12 tués et 27 blessés.

Les jours suivants les attaques se succèdent au prix de lourdes pertes en direction de Lahayville, Richecourt, puis Seicheprey. L'artillerie allemande fait montre d'une efficacité redoutable, néanmoins, les compagnies de 1<sup>e</sup> ligne parviennent à progresser jusqu'à 500 m des tranchées ennemies.

Le 5 octobre, le régiment par en réserve à Mandres. Il y reste jusqu'au 9 où l'artillerie allemande se met à bombarder le village jusque là épargné. Néanmoins, la situation se stabilise et le front se fixe sur les positions acquises des deux côtés.

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons du régiment se relaient régulièrement dans les tranchées de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> ligne. Lors de ces mouvements, on perd le soldat Rivet, cuisinier, probablement égaré dans les lignes allemandes si proches en allant porter le café aux soldats de l'avant.

Le 252<sup>e</sup> reste dans le secteur pendant la quinzaine suivante. Il consacre ses efforts à l'extension du réseau de tranchées, à leur consolidation. Le travail s'effectue principalement de nuit pour éviter les tirs ennemis, toujours à l'affût du moindre mouvement. Le terrain est particulièrement difficile, marécageux, le plus souvent à découvert, mais les terrassements progressent régulièrement et les tranchées se rapprochent parfois jusqu'à 250 m des lignes ennemies.

Au terme de cette période d'un calme relatif, un roulement de relève est établi à partir du 16 novembre pour tout le secteur de la brigade entre trois régiments d'infanterie : le 252<sup>e</sup>, le 286<sup>e</sup> et le 339<sup>e</sup>. Ils occupent successivement, du N au S, la 1<sup>e</sup> ligne de tranchées entre Lahayville et un bois proche de Seicheprey, la 2<sup>e</sup> ligne des cantonnements de Mandres et Ansauville, puis la 3<sup>e</sup> ligne de repos avec le cantonnement de Ménil-la-Tour. Tous les 3 jours, à 2h30 du matin, chacun change de position.

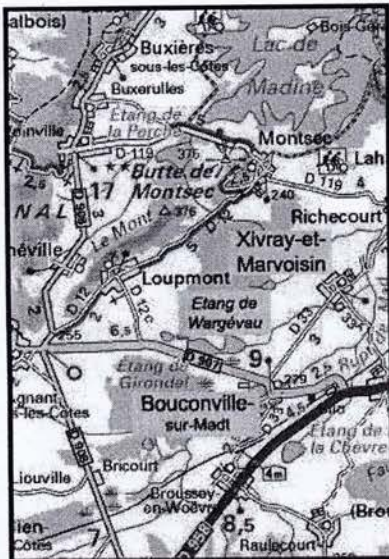
La saison avançant, les pluies et le froid intense commencent à gêner fortement l'existence des soldats. Le sol très boueux s'affaisse, les parois des tranchées s'éboulent, et surtout, il est impossible de les assécher. Le creusement de boyaux à 100 ou 150 m des tranchées ennemies déclenche une riposte immédiate de tirs meurtriers, avec des pertes conséquentes, même pendant les travaux de nuit. Il faut continuer à creuser de nouvelles tranchées ou de nouvelles sapes.



Le 12 décembre, une grande offensive est lancée contre toutes les tranchées allemandes au nord du secteur avec de très lourdes pertes pour le 252<sup>e</sup> et surtout le 286<sup>e</sup>. Les soldats ont peine à se battre avec leurs fusils enrayés par la boue et l'ennemi en profite. Au cours des assauts, de nombreux officiers sont tués, laissant plusieurs compagnies désemparées. Le commandant Rolet, chef du 5<sup>e</sup> bataillon du 252<sup>e</sup>, est tué. L'attaque échoue tragiquement et les survivants se replient sur les tranchées de départ.

Le 13 décembre les mouvements de relève sont ralentis par les intempéries et le jour qui se lève. Le 286<sup>e</sup> régiment durement éprouvé (999 tués et blessés) est tout de même remplacé provisoirement par le 167<sup>e</sup> RI. Le bilan pour le 252<sup>e</sup> est de 44 tués, 92 disparus, 143 blessés. Il reste au repos à Mandres jusqu'au 20 décembre.

Le 21, après avoir relevé le 167<sup>e</sup>, le régiment reprend, en urgence, l'aménagement de tranchées couvertes pour pallier les dégâts des pluies continues et du froid. Ce très mauvais temps se poursuit jusqu'au début de Janvier 1915, freinant les déplacements et rendant toute tentative d'assèchement impossible.



Le Génie vient prêter main forte en construisant des abris pour les soldats figés dans la boue. Les adversaires n'oublient pas non plus de se bombarder régulièrement, mais un calme précaire s'est installé pour un temps.

A partir du 18 janvier le temps s'améliore, facilitant le vidage des tranchées et des sapes, ainsi que la reprise des travaux aux tranchées. Les Allemands ne sont pas en reste. Ils creusent aussi de leur côté et utilisent des planches pour aménager leurs installations.

Les bombardements reprennent, mais les mois de janvier à mai verront surtout des déplacements stratégiques du régiment vers le secteur entre Bouconville-sur-Madt, Xivray et Marvoisin, avec la poursuite de sérieux travaux d'aménagement.

Le front s'étant durablement fixé, on construit des abris solides, le réseau de tranchées, de sapes et de boyaux est étendu et complété. On installe des dépôts de munitions prévoyant une dotation individuelle de 120 cartouches par soldat. Régulièrement, les ordres rappellent l'impératif d'économiser les munitions et de ne tirer que sur des cibles justifiées. La situation se poursuivra ainsi jusqu'au 30 septembre, où le régiment partira vers le champ de bataille de Champagne entre Jonchery et Souain.

*Extrait d'un journal de guerre :*  
 Le 22 Juin un violent bombardement dirigé sur la Courbaie (C<sup>o</sup> N° 9 21<sup>e</sup> B<sup>o</sup>) ensevelit sous leur abris les Lieut Dimond et Richaut. Le 23 Juin Souvignier trois blessés tue dans la tranchée les soldat Monier Canon Cupisvol et blesse le cap<sup>o</sup> Fland et les sold<sup>o</sup> Boulon Fruchet Gueret Birochon, Fortin Gauthier, Aubonnet Ferrun Bibet, (Aubonnet & Fruchet sont morts à l'ambulance) Le 23 Juin

Mais Auguste Canon, soldat de la 21<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> bataillon du 252<sup>e</sup> régiment d'infanterie ne verra pas ce nouveau déplacement.

Il a été enseveli par un bombardement, le 22 juin, avec deux de ses camarades dans une tranchée. Les trois officiers de sa compagnie en réchappent de justesse.



Ses restes reposent depuis lors dans la nécropole nationale de Douaumont. Son nom figure sur le monument aux morts aux côtés des 43 autres marsannais disparus dans le conflit.



### L'HERITAGE DE L'ESPOIR

A Marsanne, Auguste Canon, héritier d'une ancienne famille du village, n'avait plus de parents proches. Sa mère, Marie Françoise Léonie Bayle, originaire de La Bâtie Rolland, venait de décéder le 21 février 1914. Elle laissait son fils seul à la tête d'un patrimoine familial composé de terres dans divers quartiers de la plaine, de la ferme paternelle au quartier du Marais, et de deux maisons d'habitation contigües, sur la place, à l'entrée du village.

A la veille de rejoindre le 252<sup>e</sup> RI à Montélimar, Auguste a rédigé son testament le 2 août devant Me Emile Gougne, notaire à Marsanne, dont le fils et suppléant, Me Albert Gougne, est aussi sous les drapeaux.

En tête de ce document figure la donation des deux maisons d'habitation du bourg : l'une, donnant sur la place et surplombant la rue de l'église, au-dessus de caves voûtées. L'autre, contigüe en direction de l'église, abritant son propre logement et plusieurs locataires.

Cette dernière maison est léguée à M. Basset, bourrelier et locataire, y compris tous les meubles ou effets contenus dans le logement.

A la campagne, il lègue deux pièces de terre aux quartiers de la Grangeasse et de Bongara à Albin Davin, menuisier du village qui partage avec son ami le triste privilège d'être mort pour son pays, mais en 1944, en camp de concentration. A Auguste Boissin, propriétaire à Peyrieux, et Casimir Arnaud, cultivateur, également des pièces de terre et un bois.

A Mrs Emile Reboul et Léon Villon, tous deux cultivateurs, il remet une dette en cours.



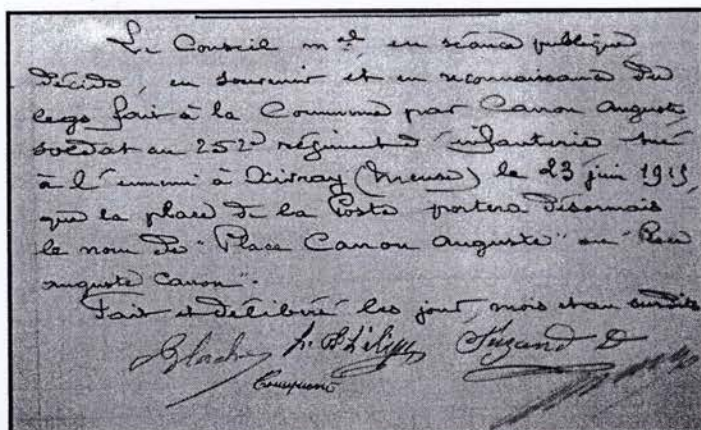
N'oubliant pas enfin les plus démunis, il lègue au bureau de Bienfaisance la somme "que pourrait produire une jument, une charette et une mule qui doivent être prises par la mobilisation".

Quant à la ferme familiale du Marais et ses dépendances, elles reviennent à son cousin germain, Léon Emile Bayle, "demeurant à Sauzet chez ses parents" (Joseph Bayle et Marie Joséphine Antoinette Aymé), à condition qu'il veuille bien payer les "petites dettes" qui auraient pu rester en souffrance chez les commerçants.

La première maison citée est alors occupée par la Poste et le magasin de M. Chainas. Auguste Canon, mécène discret, la lègue "en toute propriété" à la commune de Marsanne "pour en faire une école laïque pour les jeunes filles", selon les termes soulignés dans l'original.

Une école de filles existait déjà, mais elle était installée dans l'Hôtel de Ville, ainsi que les logements des institutrices. Les salles de classe étaient au premier étage : celle des grandes dans la Salle d'Honneur (actuelle salle du Conseil municipal), celle des petites dans la pièce donnant sur le Champ de Mars, de l'autre côté du palier. L'école de garçons était située dans un bâtiment à l'entrée du village, déjà consacré à l'enseignement avant la séparation de 1905. Elle comptait aussi deux classes.

En 1914, le personnel enseignant se composait de M. Delhomme et Mlle Marce pour l'école de garçons, et de Mme Garnier et Mlle Crouzon pour l'école de filles. La mobilisation envoie le directeur sous les drapeaux. Restent Mlle Marce et ses deux collègues. Pour rééquilibrer les tâches, Mlle Marce reprend la grande classe des garçons, rejointe par Mlle Crouzon avec un certain nombre des filles pour maintenir la 2<sup>e</sup> classe des plus jeunes. Mme Garnier conserve son poste à l'Hôtel de Ville avec les plus grandes. Cette répartition durera le temps de la guerre. Ce n'est qu'en 1919 que la 2<sup>ème</sup> classe de filles reviendra dans ses locaux d'origine.



Après l'ouverture du testament d'Auguste Canon, la commune engage les formalités nécessaires afin d'obtenir l'autorisation officielle de convertir le bâtiment légué selon les volontés du donataire en déplaçant la Poste.

L'installation sera finalement réalisée en 1925 avec 2 classes au rez-de-chaussée et les logements de fonction à l'étage. Mme Garnier et Mlle Crouzon, toujours en poste, inaugureront les lieux. Un peu plus tard, le

conseil municipal de Marsanne décidera d'honorer d'une reconnaissance officielle le bienfaiteur en rebaptisant la place de la Poste en "Place Canon Auguste " ou "Place Auguste Canon".

La petite cour de l'Ecole de Filles a résonné longtemps des récréations de ses jeunes élèves, faisant écho à celles de l'Ecole de garçons, de l'autre côté de la place.

Puis le joyeux brouhaha s'est tu ...ou plutôt il s'est éloigné, un peu plus haut, dans une école neuve où garçons et filles partagent désormais la même cour.

En bas, l'école d'Auguste Canon a fermé un temps ses volets pour les rouvrir sur une bibliothèque municipale accessible aux lectrices et lecteurs de tous âges, dernier hommage au jeune soldat disparu dans l'enfer de la bataille de Lorraine un matin de 1915.





Immeuble légué à la commune  
pour une école de filles par  
M. Auguste CANON  
Mort pour la France à XIVRAY  
le 22 juin 1915  
La commune de MARSANNE  
reconnaisante

Texte de la plaque apposée sur le  
mur.





## SOURCES

Archives départementales de la Drôme, Etat-civil numérisé, <http://archives.ladrome.fr>

Site du Ministère de la Défense, Mémoire des Hommes,  
Bases nominatives des soldats Morts pour la France, et Journaux de marche des Unités  
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Site consacré à l'histoire des régiments, <http://www.chtimiste.com/>

Archives municipales de Marsanne

Bibliothèque municipale de Marsanne

Cartographie : Marc Niederhauser

Documentation familiale

## REMERCIEMENTS

Merci à Nicole Klawitter pour ses photos et sa documentation, et merci à Gérard Montagne pour ses recherches fructueuses dans les archives. Leur collaboration amicale et irremplaçable a permis de mettre à nouveau en lumière le destin d'un homme dont la générosité continue de toucher le cœur de ses concitoyens par-delà les années.

Françoise Niederhauser-Raymond



## PUBLICATIONS

Plus de la moitié des exemplaires de l'ouvrage « Saint Félix de Marsanne » par Marie Louise Raymond réédité par nos soins ont déjà été vendus.

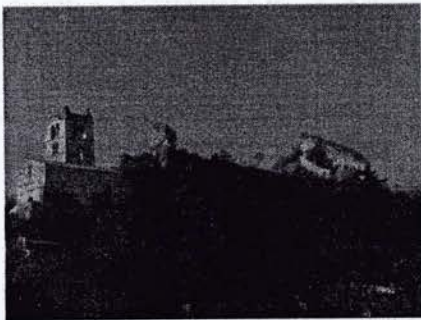
Cet ouvrage dont la qualité est reconnue est toujours en vente au prix de 12€/

- A l'office de tourisme
- Au tabac presse « Le Marsannais »
- A la Galerie jardin Antoine Arnaud
- Par correspondance à réception d'un chèque de 12€ à l'ordre de l'association

Cette année nous avons également édité un recueil en deux tomes des trente numéros du bulletin précédents celui-ci. Les deux tomes sont en vente à l'office du tourisme au prix de 10€ l'unité.

Une édition numérique de ces recueils, sous forme de DVD ou Clé USB, est actuellement à l'étude

### ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



#### TOME 1

Bulletins de liaison N° 1 à 15  
ANNEES 1980 à 1997

### ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



#### TOME 2

Bulletins de liaison N° 16 à 30  
ANNEES 1998 à 2014



## REVUE DE PRESSE

### MARSANNE Balade contée avec Philomène **Les mots et les idées en transhumance**

Pierre Petit et son association « les Amis du Vieux Marsanne », après avoir précisé que sans les intermittents du spectacle, les budgets de plus en plus exigus des petites communes ne pourraient supporter le coût de telles prestations, ont invité Agnès Dauban, comédienne et conteuse de Die, à emmener quelque vingt-cinq brebis égarées de Marsanne et d'ailleurs à venir suivre Philomène en transhumance à travers les rues et places du vieux village... C'est avec son troupeau de mots, son troupeau d'idées plus ou moins gentilles et sages, dont certaines subversives, d'autres franchement nocives, « *vrai loup dans la bergerie* » qu'Agnès a entraîné sur les routes de Provence, de Die à la Méditerranée, les participants ébahis... Vraie pièce de théâtre ambulante, avec des scènes, une mise en scène, une gestuelle qui a scotché le public à son charmant guide pour apprendre que le loup n'est pas végétarien, que l'imagination peut sau-



Philomène dépoussière les idées avec son plumeau

ver du Motti, que quand on a des rêves il faut y aller etc. Car comme pour la petite carotte, cela vaut le coup de se laisser pousser des jambes pour détalier devant le danger...

Une balade que le petit froid qui descend des collines au soir, a obligée à arrêter à St-Félix...

**Tribune – mi-juillet 2014**



## MARSANNE

# Avec les spécialistes du débroussaillage

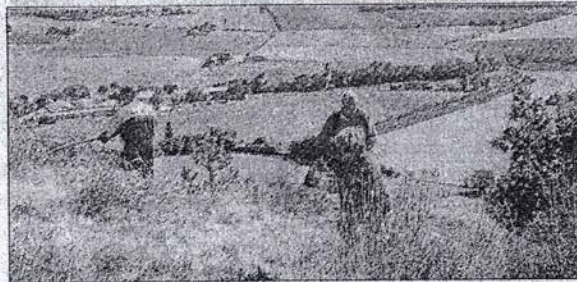


Opération débroussaillage autour du château.

Vendredi matin, Geneviève, son mari Pierre, Jacques et son fils Fabrice, Thomas, Jean, Bernard et Pierre se sont retrouvés sur les hauteurs de Marsanne pour une opération débroussaillage au pied du château. Munis de sécateurs, débroussailleuses, fourches, râteaux et de beaucoup d'huile de coude, ils ont fait place nette, travaillant sous un chaud soleil pendant près de trois heures. Les Amis du vieux village ayant bien travaillé, tous se sont ensuite retrouvés autour d'un pique-nique convivial avec une vue imprenable sur le paysage environnant et bien dégagée.

**Dauphiné Libéré – 16 septembre 2014**

## Débroussaillage des ruines du château



Les amis du Vieux Marsanne ont repris leurs activités... En amont des journées du patrimoine, première « manifestation » débroussaillage des ruines du château qui domine Marsanne au-dessus de St-Félix... Vendredi matin dès potron-minet, Bernard Loux, Jacques et Fabrice Dufrane, Geneviève et Pierre Marx, Pierre Petit, Thomas Klawitter et Jean... se

sont donnés rendez-vous avec leurs outils, sécateurs et débroussailleuse, pour rapprocher les abords des ruines que les herbes folles, les buis et autres broussailles avaient envahi... Travail physique bien sûr, mais aussi pur moment de convivialité, plaisanteries, rires et bons mots ont ponctué l'effort et à midi tous se sont retrouvés sur une esplanade dégagée autour du pique-nique...

**Tribune – 18 septembre 2014**



## Patrimoine en Valdaine

## Huit associations comme guide

« De village en village, 8 associations ont donné rendez-vous et guider à la découverte de leur patrimoine commun, le paysage du bassin de la Valdaine » : c'est sans doute cette accroche qui a incité un Grenoblois à faire le voyage, de Manas à Sauzet en passant par Puy St Martin, Roynac, Marsanne, La Laupie, Sauzet, St-Marcel-lès-Sauzet pour finir à Montboucher-sur-Jabron... Depuis le village botanique qui soigne avec « les amis du patrimoine de Manas » une gamme d'arbustes rares et méconnus, le visiteur rejoint Puy St Martin et s'enfoncé dans les galeries de captage d'eau du ravin St Jean... Roynac, situé alors sur la butte, comptait 450 habitants en 1788, le dernier habitant du vieux village mourut en 1917, et le site est depuis abandonné aux herbes folles... Redescendons dans la vallée où les fouilles précédant l'implantation du TGV ont mis à jour des montagnes de coquilles d'escargots de Bourgogne, preuve que les habitants en consommaient depuis le néolithique, avant de partir à la conquête de St Félix qui domine la plaine pour descendre sur le sanctuaire de Fresneau, sa chapelle, son église flanquée de deux des canons de Malakoff offert en mémorial de la victoire du 8 septembre 1855, son eau miraculeuse... De Marsanne, qui a vu naître le président Emile Loubet dirigeons-nous sur La Laupie, entièrement dé-



Notre dame de Fresneau.

truit lors de la bataille de Montélimar en août 1944, et la chapelle St Michel fortement endommagée par une grenade lancée par les alliés. Sur Sauzet, cette année, loin de la villa Sestier et du vieux village, c'est vers le Roubion et sa ripisylve riche de sa biodiversité écologique que vont porter les pas du promeneur jusqu'aux places fortes de Fontjuliane et Baltra... et nous voilà à St-Marcel-lès-Sauzet, genèse de la naissance de la vaste église clunisienne et du village qui l'entoure entre collines, marécages, sources et carrières, murs, rivières et productions agricoles... A Montboucher visite des remparts et de la chapelle St Blaise... Pour terminer cette journée en beauté et volupté dans la grange de la basilique Ste-Anne de Bonlieu avec les guitaristes du quatuor Ophris...

**Tribune – 25 septembre 2014**



## Le patrimoine local étudié

Dimanche, à 14 h 30, Pierre Petit, président de l'association, a accueilli, pour les amis du vieux Marsanne, un groupe de 20 personnes du Centre International Construction et Patrimoine de Viers.

Yves Esqueiu, archéologue, Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévale de l'université Aix Marseille, spécialiste des quartiers canoniaux, de l'habitat et de la ville au Moyen Âge, est venu à Marsanne, dans le cadre de la 22e « rentrée avec le patrimoine » du CICP. Le thème cette année est « L'homme, architecte du paysage » une lecture des paysages



depuis le château médiéval est faite par le groupe autour de l'identité territoriale. La météo particulièrement clémente, vue dégagée et vent inexistant, a permis à chacun de jouir pleinement

du panorama exceptionnel qui s'offre au regard du promeneur sur la plaine de la Valdaine depuis l'esplanade, débroussaillée il y a peu, des ruines du Château médiéval qui domine le village.

**Tribune – 2 octobre 2014**

## MARSANNE

# La passion du patrimoine

Une délégation de membres du collectif "Patrimoine du pays de Dieulefit" a été reçue cette fin de semaine à Marsanne pour une visite du vieux village. C'est Pierre Petit, président de l'association "Les Amis du vieux Marsanne", créée il y a 35 ans, qui a fait découvrir aux représentants des associations du collectif, de Bourdeaux, Poët-Laval, Roche-Saint-Secret, La Bégu-de-de-Mazenc et Dieulefit, l'histoire mouvementée de Marsanne.

Accompagnés de la présidente de l'office de tourisme, Thérèse Duforest, et d'Amandine Maladry, conseillère en séjour, ils ont écouté toute la matinée la

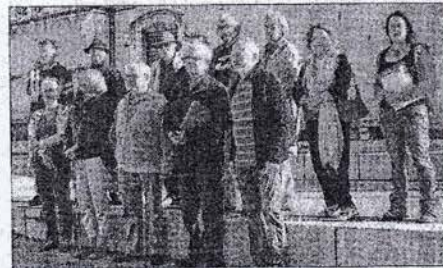
passionnante histoire du vieux village. De son origine romaine, en passant par l'époque moyenâgeuse, la Renaissance et les guerres de religion, jusqu'à Émile Loubet, natif du lieu, l'histoire du village a été agitée. En témoignent les ruines du vieux château, l'église Saint-Félix, partiellement restaurée et l'architecture des maisons qui s'échelonnent le long des ruelles escarpées. Déserté au début du XX<sup>e</sup> siècle, le village a repris vie dans les années 60 avec le début de la restauration.

### Une visite instructive

Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la coopération

entre les Pays de Dieulefit et Marsanne. Au printemps dernier, l'office de tourisme de Marsanne a édité des fiches recensant les sites et l'histoire des 11 villages de l'ancien Pays de Marsanne sous l'appellation "Richesses du patrimoine". Cette réalisation a été inspirée par celle du Pays de Dieulefit. C'est Christian Duforest, des Amis du vieux Marsanne, qui en a été le coordinateur.

Le collectif du Pays de Marsanne a été créé il y a deux ans avec le circuit "Patrimoine en Valdaine" regroupant plusieurs villages du canton. À Dieulefit, leur collectif rassemble plusieurs associations afin de mutua-



Les membres du collectif "Patrimoine du Pays de Dieulefit" sont venus découvrir l'histoire du vieux Marsanne.

liser les compétences et talents et de donner plus de force à leurs projets et actions. Lors de cette visite, les membres du collectif "Patri-

moine du Pays de Dieulefit" ont trouvé ici un écho à l'histoire de leurs communes. Un projet de visites croisées est à l'étude pour le printemps.

**Dauphiné Libéré – mi-octobre 2014**



MARSANNE |

## Plongée dans l'histoire



Les Amis du patrimoine ont accueilli dimanche une vingtaine de personnes du Centre international Construction et Patrimoine de Viviers. Conduits par Yves Esqueleu, professeur spécialisé en archéologie médiévale à l'université d'Aix-Marseille, les participants étaient venus à Marsanne pour une "lecture" du paysage depuis les ruines du château médiéval. Cette sortie était placée sous le signe de "l'homme, architecte du paysage", afin de constater de son empreinte au fil des siècles sur son environnement. Le groupe de visiteurs et les membres des Amis du patrimoine ont beaucoup apprécié cette visite très instructive et cette plongée dans l'histoire. Avec le beau temps, ils ont pu aussi découvrir et admirer le magnifique panorama de la plaine de la Valdaine et des montagnes environnantes.

**Dauphiné Libéré – 3 octobre 2014**

Hier garant de demain...

Tribune 16/10

### Visite des collectifs Dieulefit-Marsanne

Le collectif Patrimoine du Pays de Dieulefit est venu à la rencontre du Collectif Patrimoine du pays de Marsanne emmené par Bernard Cesa : étaient représentés, les Amis de Chateauneuf de Mazenc, du pays de Bourdeau, du Vieux Poët-Laval, de la Roche-St-Secret, Christian Duforest de la sauvegarde des monuments anciens de la Drôme, Mmes Duforest et Malandry de l'Office du tourisme et M. Pierre Petit des Amis du Vieux Marsanne. Rendez-vous avait été pris devant le château dont Pierre Petit explique l'évolution depuis la maison de notable adossée à l'église notre dame de Frénaud dont ne reste qu'une petite fenêtre romane... Référence est faite à l'historienne du village, Mme Raymond, qui a remonté le temps jusqu'au-delà de la



Explications devant le château.

période romaine...

C'est en 2005 qu'un 1er livret regroupant les fiches des sites remarquables du Pays de Marsanne a été initié sous l'égide de Mme Redoul et des élus de la CCPM aidés en cela par Leader... Premier travail collectif, or tout travail collectif crée un lien puissant qui redonne du sens à la mobilisation, et est une aide précieuse par la mutualisation des moyens... Ainsi le collectif Pays de

Marsanne a initié pour les journées du patrimoine un premier circuit en Valdaine qui a été reconduit cette année, et des actions en commun tel livret de fiches patrimoine, sur le modèle de celles du pays de Dieulefit. Tandis qu'est à l'étude un panneauage cohérent sur tout le territoire... Mieux que des discours fut la découverte par le groupe des merveilles commentées du vieux Marsanne.

**Tribune – 16 octobre 2014**



**miam  
miam**

Marsanne

miam-miam glou-glou etc. 04 75 90 37 58

Boulangerie **Ronde des Pains** Pâtisserie

**Au Fournil**

Isabelle et Jean-Michel

Avenue Albin Davin - 26740 MARSANNE  
Tél : 04 75 90 32 64



Atelier de Bijouterie  
**Pierre ARNAULT**



Avenue Albin Davin 26740 MARSANNE  
Tel / Fax : 04.75.90.33.47

**ANTOINE ARNAUD**  
terre cuite et bronze



**a**  
galerie-jardin  
montée de saint Félix  
le vieux village  
26740 MARSANNE  
ouvert aux heures d'atelier  
et surtout sur rendez-vous au  
06 16 31 27 63



**04 75 90 32 35**

Place Auguste Canon  
**26740 MARSANNE**

www.les-aubergistes.fr  
contact@les-aubergistes.fr

**les aubergistes**  
Hôtel - Café - Restaurant

**Vival**  
.....Casette

**Alimentation - Fruits et Légumes**  
26740 MARSANNE  
04.75.90.34.77  
Email vival.marsanne@orange.fr